

COMMUNE DE CASTELNAU-MONTRATIER
(Lot)

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mai, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 7 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : Claudine BOISSEL, Aurélien BONNEMORT, Elodie BOYER, Gilbert BROCARD
Jean-Luc CAMBE, Lysiane CLARY, Gaëlle DUCHENE, Isabelle ESPITALIER, Angélique
GINIBRE, Sébastien LAFARGUE, Eliane LAVAL, Dominique MARIN, Céline MARIN-
BONNEMORT, Valérie PELERAN, Bernard RESSEGUIER, Joëlle SANSON

Excusés avec procuration : Claire PERROTTE a donné procuration à Céline MARIN-
BONNEMORT,

Excusés : Nicolas GAUZIN, Pascal RESSIGEAC

Absents : FOURNIOLS Sébastien, Patrick GARDES, Michel LACOSTE, Mathieu VINEL

Secrétaire de séance : Valérie PELERAN

Validation du procès-verbal du 24 avril 2025 à l'unanimité

1 - Délibérations :

1.1- Attribution du marché public de la réhabilitation d'une partie de l'ancien EHPAD en cabinets pour dentiste, ophtalmologiste et chiropracteur :

Délibération votée à l'unanimité

1.2 – Opération EP42259 rénovation des lampes encastrées de Sainte-Alauzie :

Délibération votée à l'unanimité

Séance levée à 21h25.

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur.

Le Maire,

Dominique Marin

